

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES  
INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2019**

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES  
INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2019**

<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</b>	1 & 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 @ 9

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de

### **Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Dumoulin Léonard  
& Touchette*

Société de comptables professionnels agréés <sup>1</sup>  
Le 3 septembre 2019

<sup>1</sup> Par Stéphane Dumoulin, CPA auditeur, CA

# FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

## Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

(non vérifié)

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention - Ministère de la Santé et des Services sociaux		
Fonctionnement	<b>125 000</b>	125 000
Mesure de reconnaissance d'exigences	-	295 735
Cotisations des membres	<b>75 492</b>	70 815
	<b>200 492</b>	491 550
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	<b>107 529</b>	97 532
Assemblée générale annuelle	<b>12 162</b>	7 148
Déplacements	<b>8 102</b>	6 034
Frais de bureau	<b>4 694</b>	4 724
Loyer	<b>24 655</b>	23 624
Entretien et réparations	<b>1 846</b>	3 219
Assurances	<b>3 151</b>	3 050
Télécommunications	<b>3 679</b>	3 114
Honoraires professionnels	<b>4 867</b>	12 431
Cotisations	<b>2 956</b>	167
Formation	<b>1 614</b>	62
Frais du conseil d'administration	<b>2 180</b>	270
Taxes et permis	<b>3 150</b>	3 046
Défense des membres	<b>279</b>	1 295
Maintien de l'entente	<b>4 401</b>	1 594
Comité national de concertation	<b>225</b>	-
Mesure de reconnaissance d'exigences	-	281 650
Immobilisations acquises à même les produits	<b>2 223</b>	-
Frais bancaires	<b>37</b>	121
	<b>187 750</b>	449 081
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>12 742</b>	42 469

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**  
**Évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**  
**(non vérifié)**

	Affecté aux projets spéciaux \$	Non affecté \$	<b>2 0 1 9</b> <b>Total</b> \$	2 0 1 8 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	50 000	216 078	<b>266 078</b>	223 609
Excédent des produits sur les charges	-	12 742	<b>12 742</b>	42 469
<b>SOLDE À LA FIN</b>	50 000	228 820	<b>278 820</b>	266 078

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**  
**Bilan**  
**Au 31 mars 2019**  
**(non vérifié)**

	<b>2 0 1 9</b>	<b>2 0 1 8</b>
	\$	\$
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	<b>252 833</b>	241 108
Subvention à recevoir	<b>31 250</b>	31 250
Sommes à recevoir de l'État	<b>4 603</b>	3 989
Frais payés d'avance	<b>3 709</b>	3 781
	<b>292 395</b>	280 128
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	<b>13 575</b>	14 050
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations internes (note 3)	<b>50 000</b>	50 000
Non affecté	<b>228 820</b>	216 078
	<b>278 820</b>	266 078
	<b>292 395</b>	280 128

**AU NOM DU CONSEIL**

....., administrateur

....., administrateur

## FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

### Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

(non vérifié)

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>12 742</b>	42 469
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir de l'État	<b>(614)</b>	124
Frais payés d'avance	<b>72</b>	(2 831)
Créditeurs	<b>(475)</b>	2 817
	<b>(1 017)</b>	110
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>11 725</b>	42 579
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>241 108</b>	198 529
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>252 833</b>	241 108

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 mars 2019**  
**(non vérifiées)**

---

## **1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de défendre les intérêts des ressources intermédiaires jeunesse ayant des ententes contractuelles avec les Centres jeunesse.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### ***Comptabilisation des produits***

#### **Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### **Cotisation des membres**

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lors de l'encaissement.

### ***Immobilisations***

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 mars 2019**  
**(non vérifiées)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

*Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**3. AFFECTATIONS INTERNES**

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**4. CRÉDITEURS**

	<b>2 0 1 9</b>	2 0 1 8
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	<b>1 419</b>	2 758
Salaires et vacances	<b>12 156</b>	11 292
	<b>13 575</b>	14 050

**5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS**

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant :

	<b>2 0 1 9</b>	2 0 1 8
	\$	\$
Équipement informatique	<b>2 223</b>	-

**FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 mars 2019**  
**(non vérifiées)**

---

**6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour son local échéant le 31 mai 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 100 426 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices : 2020, 23 970 \$; 2021, 24 144 \$; 2022, 24 144 \$; 2023, 24 144 \$ et 2024, 4 024 \$.

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

***Risque de crédit***

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur la subvention à recevoir. La subvention a été reçue après la fin de son exercice financier.

***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.